

# LES DÉCHETS

## C'EST SIMPLE ET BASIQUE



# le tri se simplifie !

À partir de  
**Janvier 2020**

**TOUS LES EMBALLAGES  
SE TRIENT !**



# DÉCHETS

## DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION

### COMMENT GÉRER AU MIEUX VOS DÉCHETS ?

#### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Lutter contre le gaspillage alimentaire, choisir des produits moins emballés et recyclables, utiliser des écorecharges.

#### RECYCLER

En points tri ou en déchèteries pour que nos déchets deviennent de nouveaux objets.

#### RÉEMPLOYER EN PRIORITÉ

Donner, vendre, réparer, relooker, louer, composter, pailler.

#### JETER EN DERNIER RECOURS

Geste à éviter car plus polluant et plus cher.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

541 kg de déchets sont produits chaque année par habitant. Pourtant plus de la moitié de ces déchets est valorisable.

Le coût aidé HT/habitant pour les ordures ménagères qui vont à l'enfouissement est de : **58.60€/habitant** et le coût aidé HT/habitant pour la collecte sélective, soit le tri (Verre, Papier et Emballages)est de : **4.25 €/habitant**

### POURQUOI ?

#### Enjeux environnementaux

*Gaspiller moins de ressources naturelles, limiter la pollution des eaux et des sols, limiter les émissions de gaz à effet de serre*

#### Enjeux économiques

*Maîtriser les coûts pour l'usager, ne pas payer le traitement d'un déchet qui pourrait être évité ou recyclé*

# ORDURES MÉNAGÈRES

## UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES ET NON TOXIQUES



### VOTRE JOUR DE COLLECTE :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche
- Lundi-Jeudi
- Mardi-Vendredi
- Point d'apport déchets ménagers

### INFOS COLLECTE

- 1- Présenter la poubelle fermée et la poignée face à la rue
- 2- Sortir sa poubelle la veille du jour de collecte
- 3- Durant les jours fériés, la collecte est reportée d'un jour



### DÉPÔTS SAUVAGES

Déposer vos déchets par terre est un dépôt d'ordures sur la voie publique et est interdit par la loi, passible d'une amende (y compris aux abords des points tri ou aux pieds de votre poubelle).



**Le plus coûteux :** 8 fois plus cher que le tri  
60 % pourraient être **compostés** ou **recyclés** au lieu d'être enfouis.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Roannais Agglomération distribue des composteurs aux foyers éligibles (+ d'infos sur [aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr)).

# TRI SÉLECTIF



## PAPIERS, VERRE ET EMBALLAGES

**277 POINTS TRI**

pour déposer vos déchets recyclables

Pour connaître l'emplacement des points d'apport volontaire, une carte est en ligne sur notre site web, ou sur l'application mobile :

 [aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr) > rubrique déchet

 Le Guide du tri



EN 2018, LES DÉPÔTS SAUVAGES AUX ABORDS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE REPRÉSENTAIENT **209 TONNES**, POUR UN COÛT DE **300 000€**.

## LES TEXTILES (TLC)

78 points de collecte

Vous pouvez y déposer : les textiles d'habillement, le linge de maison et chaussures quel que soit leur état. Ils doivent être propres et secs, dans un sac et les chaussures liées par paire. Ne pas déposer d'articles humides.

Pour connaître l'emplacement des points d'apport volontaire rendez-vous sur [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon leur état, les TLC seront réutilisés, recyclés ou valorisés pour créer des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux.

# MÉMO TRI

## Emballages



Emballages en plastique, cartonnages, briques alimentaires, emballages en métal



## NOUVEAU !

Tous les emballages se trient !



Pots de yaourt, barquettes, blisters, packs d'eau, gobelets, sacs en plastique, film étirable, sacs de congélation

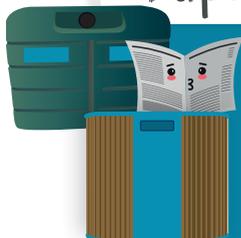
## Verre



Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum en verre



## Papiers



Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers



► N° vert 0 800 17 34 50

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

NON STOP DE 8H30 À 16H

# LES DÉCHÈTERIES



## 4 DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE

Pour les déchets et objets ne pouvant pas être réutilisés, réemployés ou réparés

<b>LOCALISATION</b>	La Villette rue Simone Weil RIORGES	Varenes rue de Varenes ROANNE	Mardeloup POUILLY LES NONAINS	La Gare LA PACAUDIÈRE
<b>JOURS D'OUVERTURES</b>	Du lundi au samedi			Du lundi au samedi
<b>HORAIRES D'OUVERTURES</b>	9h-12h et 14h-18h <i>sans interruption le samedi</i>	9h-12h et 14h-18h <i>sans interruption le samedi</i>	9h-12h et 14h-18h	<b>Lundi :</b> 14h-18h <b>Du mardi au samedi :</b> 9h-12h et 14h-18h

### INFO PLUS



Les déchèteries sont réservées aux particuliers. Les conditions d'accès sont disponibles sur [aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr)



### ASTUCES



En magasin lors de l'achat d'un appareil électronique le vendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil.



# LE RÉEMPLOI

## LES ENCOMBRANTS SE RAMASSENT À L'APPEL !

C3R vient directement à votre domicile pour récupérer vos encombrants.

Service gratuit sur simple appel téléphonique.



**N°Vert 0 800 00 08 56**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez également déposer directement vos encombrants à la plateforme C3R (à côté de la déchèterie de la Villette à Riorges).

### DONNER, VENDRE, RÉEMPLOYER, RÉPARER, RELOOKER

De nombreuses structures du réemploi et du recyclage existent pour reprendre vos vieux objets

Mobilier, textile, électronique, électroménager et divers objets

POUR TOUTES QUESTIONS ET RÉCLAMATIONS,  
vous pouvez appeler le numéro vert  
du service déchets ménagers  
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

**0 800 17 34 50**  
(appel gratuit depuis un poste fixe)  
ou consulter le site [www.agglo-roanne.fr](http://www.agglo-roanne.fr)  
rubrique déchets

+ d'infos sur  
[agglo-roanne.fr](http://agglo-roanne.fr)

